



Strasbourg, le 9 octobre 2020

CDL-PL-PV(2020)003syn

Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

124^{ème} SESSION PLÉNIÈRE

PARIS | Kudo (en ligne)

8-9 octobre 2020

CARNET DE BORD

En raison de l'épidémie Covid-19, la 124^{ème} session plénière n'a pas eu lieu à Venise. La session plénière s'est tenue en ligne.

La Commission

- a tenu un échange de vues avec M. Archill Talakvadze, Président du Parlement de **Géorgie** et a adopté l'avis urgent sur le projet d'amendements de la loi sur les tribunaux ordinaires concernant le processus de nomination des juges de la Cour Suprême de la Géorgie préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vues avec M. Páll Thorhállsson, Directeur Général du Cabinet du Premier Ministre d'**Islande** et a adopté l'avis sur quatre projets de lois constitutionnelles sur la protection de l'environnement ; sur les ressources naturelles ; sur les référendums et sur le président islandais, le gouvernement, les fonctions de l'exécutif et d'autres questions institutionnelles de l'Islande, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vues avec M. Mentor Borovci, Directeur du service juridique, Bureau du Premier ministre du **Kosovo**, et a adopté l'avis sur les rassemblements publics au Kosovo préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vues avec Mr Edward Zammit Lewis, ministre de la Justice, de l'Egalité et de la Gouvernance de **Malte** et a adopté l'avis - préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions - sur dix lois et projets de loi mettant en œuvre les propositions législatives ayant fait l'objet de l'avis CDL-AD(2020)006 ;
- a tenu un échange de vues avec M. Shukhrat Bafayev, Président de la Commission des institutions démocratiques, des ONG et organismes d'autonomie gouvernementale de l'Olly Majlis (Parlement de **Ouzbékistan**) et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur la liberté de conscience et les organisations religieuses de l'Ouzbékistan, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vues avec M. Hacı Ali Açıkgül, Chef du département des droits de l'homme du ministère de la Justice de la **Turquie** et a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale des droits de l'Homme et de l'Etat de Droit, sur les amendements de juillet 2020 à la loi de 1969 sur les avocats, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vue avec M. Ruslan Stefanchuk, Premier vice-Président de la Verkhovna Rada de l'**Ukraine** et M. Andrii Kostin, Président de la Commission des lois de la Verkhovna Rada et a adopté l'avis sur les modifications de la loi « sur le pouvoir judiciaire et le statut des juges » et de certaines lois sur les activités de la Cour suprême et des autorités judiciaires de l'Ukraine, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a entériné l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi n° 263 amendant le Code électoral, le Code des contraventions et le Code des services de médias audiovisuels de la **République de Moldova** ;
- a entériné l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi sur les élections des parlementaires et des conseillers du **Monténégro** ;

- a entériné l'avis conjoint urgent de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet de loi 3612 de l'**Ukraine** sur la démocratie par un référendum pan-ukrainien;
- a tenu un échange de vues avec Mme Sophie in't Veld, Présidente de la Commission LIBE du Parlement européen et a adopté **le rapport intérimaire sur le cadre juridique et les pratiques des États membres de l'UE lors de la crise du Covid-19 et leur impact sur l'Etat de Droit et les droits fondamentaux, sur la demande du Parlement européen**, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a tenu un échange de vues avec Dame Cheryl Gillan, Présidente de la Commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et a adopté **les lignes directrices révisées sur la tenue des référendums**, préalablement approuvées lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a adopté le rapport sur **le contentieux électoral**, préalablement approuvé par le Conseil des élections démocratiques du 15 juin 2020 ;
- a adopté le rapport sur **la responsabilité pénale pour les appels à un changement constitutionnel radical du point de vue de la Convention européenne des Droits de l'Homme**, préalablement examiné lors de la procédure écrite remplaçant les sous-commissions ;
- a demandé à son Président de faire une déclaration publique en soutien de la continuité de l'institution du Commissaire des Droits de l'Homme de la Pologne sur la base des « Principes de Venise » relatifs à la protection et la promotion de l'institution du Médiateur ;
- a pris note du rapport sur **le droit électoral et l'administration des élections en Europe** ;
- a entériné **la compilation** des avis et rapports de la Commission de Venise sur la séparation des pouvoirs;
- a été informée par écrit des **suites données**:
 - à l'avis sur l'étendue du pouvoir présidentiel de fixation de la date des élections de l'**Albanie** ;
 - à l'avis sur la nomination des Juges de la Cour constitutionnelle de l'Albanie ;
 - à l'avis sur trois questions juridiques dans le cadre de projets d'amendements constitutionnels concernant le mandat des juges de la Cour constitutionnelle de l'**Arménie** ;
 - à l'avis sur le projet d'amendements à la Constitution concernant le système électoral, adopté le 15 décembre 2017 en deuxième lecture par le Parlement de Géorgie ;
 - à l'avis sur la loi XXV du 4 avril 2017 portant modification de la loi CCIV de 2011 sur l'enseignement supérieur national de la **Hongrie** ;
 - à l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les modifications apportées à certains actes législatifs relatifs aux sanctions en matière de violation de la législation électorale du **Kirghizistan** ;
- à l'avis sur le projet d'amendements à la Constitution (tel que signé par le président de la Fédération de Russie le 14 mars 2020) relatifs à l'exécution en **Fédération de Russie** des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme;

- à l'avis sur la loi fédérale relative à la lutte contre les activités extrémistes de la Fédération de Russie.
 - au Mémoire *amicus curiae* pour la **Cour européenne des Droits de l'Homme** en l'affaire **Mugemangango c. Belgique** sur les garanties procédurales qu'un État doit fournir dans le cadre d'une procédure de contestation du résultat d'une élection ou de répartition des sièges,
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion en ligne du Conseil des élections démocratiques qui s'est tenue le 7 octobre 2020 ;
- a été informée de la publication en ligne du livre « Commission de Venise – Trente ans de recherche de la démocratie par le droit », à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Commission ;
- a pris la décision, sur proposition du Bureau élargi, de tenir sa 125^{ème} session plénière exclusivement en ligne et ce en raison de l'épidémie de la Covid-19.
- a été informée des dates des prochaines session plénières comme suit :
- | | |
|-----------------------------------|---|
| 125 ^e session plénière | (exclusivement en ligne), 11-12 décembre 2020 |
| 126 ^e session plénière | 19-20-mars 2021 |
| 127 ^e session plénière | 18-19 juin 2021 |
| 128 ^e session plénière | 15-16 octobre 2021 |
| 129 ^e session plénière | 10-11 décembre 2021 |